

Le premier bout du chemin

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 46

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qu'en patientant le plus possible, on vous permettrait de savoir moins difficilement de quoi elle souffre, le mal étant plus mûr.

Partira?... Partira pas?...

La Russie et tout ce qui la touche est à l'ordre du jour.

Voici une émouvante anecdote, que nous trouvons dans un vieux journal et qui a trait aux annales militaires de la Russie.

C'était pendant le siège de Varsovie, sauf erreur. Le maréchal-prince Paskiewitch avait donné l'ordre de diriger, sur un point qui l'incommodait dans ses opérations une grêle d'obus. Impatient, il attendait le résultat du feu. Ce résultat n'arrivait pas. Le tir devait être mauvais.

Le maréchal enleva son cheval et se précipita à fond de train sur la proéminence où fonctionnait la batterie :

— Quel est l'imbécile qui commande ici ?

— C'est moi, répond un officier.

— Eh bien, capitaine, je vous dégraderai, puisque vous ne savez pas votre métier ; vos obus n'agissent pas.

— C'est vrai, répliqua le capitaine, mais c'est parce qu'on m'en a envoyé de mauvais qui n'éclatent pas.

— A d'autres, monsieur, à d'autres. On ne me prend pas avec de pareilles billevesées ; ce soir vous serez en jugement.

Le capitaine prit froidement un obus, aluma la mèche, puis, posant dans la paume de sa main le projectile fumant, il le présenta à Paskiewitch : « Voyez vous-même, maréchal. »

Celui-ci, sans s'émouvoir, croisa les bras derrière le dos et regarda.

Silence solennel. Les deux hommes restèrent immobiles et attendirent que la mèche s'éteignit.

— C'est vrai ! fit simplement le prince.

Le soir même, le capitaine recevait la croix militaire de Saint-Vladimir.

Le « mômier » de Montbenon.

Un soir, à Paris, chez M. Durand-Dassier, où se rencontraient, chaque lundi, plusieurs personnalités du monde des lettres, des sciences et des arts, se trouvait M. Castelar.

Au cours de la conversation, le grand orateur politique espagnol fit un intéressant exposé de l'état religieux de son pays.

Quelqu'un évoquant le souvenir de la révolution de 1868 et de la mémorable séance où les Cortès votèrent la liberté des cultes, après un éloquent discours de Castelar, celui-ci conta le fait suivant :

« J'allais tous les samedis passer quelques heures dans la boutique d'un libraire de Madrid, pour y prendre connaissance des nouveautés arrivées pendant la semaine. Un samedi, je mis par hasard la main sur le volume de Vinet : *De la manifestation des convictions religieuses*. Le livre et l'auteur m'étaient également inconnus. J'ouvris le livre d'une main distraite. Dès les premières pages de la préface, je demeurai saisi. J'emportai le volume. Je lus tout le samedi, tout le dimanche, tout le lundi. Le mardi, vint en discussion notre fameuse loi sur la liberté religieuse. J'étais plein de Vinet. J'avais trouvé chez lui tous les matériaux et tous les arguments de mon discours. Comme lui, je me plaçai au point de vue de l'Évangile et réclamai la liberté religieuse au nom et dans l'intérêt même de la religion.

» Dieu est grand sur la montagne de Sinaï, m'écriai-je, quand il promulgua sa loi sainte au milieu des éclats de tonnerre et de la tempête. Mais, s'il est permis de distinguer des degrés dans sa gloire divine, il est plus grand

encore sur l'autre montagne, sur le Calvaire, où il vient mourir pour le salut des hommes et faire triompher la loi d'amour. »

Ne reconnaît-on pas là une pensée chère et habituelle à Vinet ?

Ce genre d'argumentation, autrement puissant que le simple argument philosophique, triompha de toutes les résistances.

La liberté religieuse fut acclamée.

Complet.

Le directeur d'un de nos hôtels les plus réputés nous conta, l'autre jour, ses débuts dans notre pays.

« Quand je repris l'hôtel... il était complètement désachalandé. Pendant deux ou trois mois, je n'eus pas plus de trois ou quatre personnes par semaine. Je n'en menais pas large, comme bien vous pensez. Au bout du premier mois, je réduisis de moitié mon personnel et supprimai la table d'hôte.

» Je ne me décourageai point, cependant. J'avais mis dans ma tête de relever cet hôtel, et j'étais décidé à tout pour cela.

» D'abord, je donnai ordre à la femme de chambre d'allumer, chaque soir, une bougie dans toutes les chambres.

» Voyant cette illumination, les passants disaient — je l'entendais de ma fenêtre — : « Tiens, il y a du monde à présent à l'hôtel... Il paraît que le nouveau propriétaire est un homme d'attaque. On le dit, du moins. »

» Lorsque m'arrivait un voyageur, je feignais de ne savoir où le loger.

» — Monsieur, lui disais-je, veut-il bien attendre un moment ici ? Je vais voir s'il serait peut-être possible de trouver encore une chambre.

» Je donnais ordre de préparer une chambre du quatrième et je revenais vers mon précieux hôte.

» — Voilà, monsieur, nous avons encore pu trouver une chambre. C'est un peu haut,... au quatrième... Mais la chambre est confortable ; elle a vue sur le lac et les Alpes. Et puis, demain, doit partir la famille du premier. Je pourrai alors donner à monsieur une des chambres qu'elle occupe.

» Le lendemain matin, le voyageur déjeunait dans le petit salon.

» — Monsieur a passé une bonne nuit ? demandais-je.

» — Excellente. A la bonne heure, il n'y a pas de bruit dans votre hôtel ; on peut au moins dormir.

» — Oh ! pour ça, monsieur, la maison a toujours passé pour très tranquille. Il est vrai, j'ose le dire, que nous avons une clientèle tout à fait... A propos, je suis heureux de prévenir monsieur qu'il pourra prendre le n° 10, au premier étage. La famille qui occupait ces appartements est partie ce matin par le premier train.

» — Ah ! bon. Oh ! ce n'est pas que j'aie à me plaindre de la chambre que vous m'avez donnée hier soir, mais, franchement, c'est un peu haut.

» — Certainement, monsieur, je comprends bien ; mais n'est-ce pas...

» — Oui, oui, oui, on fait comme on peut.

» — Hélas !

» — A propos, à quelle heure est la table d'hôte ?

— Eh bien, je dirai à monsieur que nous n'avons pas de table d'hôte. Nos pensionnaires ayant presque tous manifesté le désir d'être servis dans leurs appartements. Nous pourrions servir aussi monsieur dans sa chambre ; à moins qu'il ne préfère prendre ses repas dans ce petit salon ? C'est comme monsieur voudra et à l'heure qu'il voudra.

» — Ça me va, je mangerai dans ce petit sa-

lon ; on est très bien ici. Je viendrai à une heure.

» — Monsieur a-t-il quelque désir à exprimer pour son repas ?

» — Non, non, je prendrai ce qu'il y aura.

» — Alors, je crois que monsieur sera satisfait ; nous lui préparerons un petit diner spécial.

» Je soignais et dorlottais au mieux ces rares clients, qui s'en allaient enchantés de mon hospitalité.

» Ils le disaient à leurs amis et connaissances, en ayant bien soin d'ajouter : « Mais, vous savez, si vous allez à Lausanne et que vous vouliez loger à l'hôtel... », il est prudent d'arrêter votre chambre à l'avance, c'est toujours plein comme un œuf.

» J'allai, un soir, jusqu'à renvoyer impitoyablement un voyageur qui se recommandait, alléguant que je n'avais pas le moindre sofa à lui offrir. »

— Et le moyen vous a réussi, certes !

— Vous le voyez, puisque j'ai aujourd'hui deux hôtels et que, souvent, ils ne suffisent pas. L.

Le premier bout du chemin.

Un Vaudois de beaucoup d'esprit — de celui qu'ont les Vaudois quand ils s'en mêlent — Gaudard de Chavannes, fit, en 1700, un voyage de Genève à Londres. Voici comment il conte sa traversée du Pays de Vaud, de Coppet à Avenches.

* * *

Le 30 septembre, à midi, je suis entré dans un coche public, avec mon aimable et fidèle épagnoull Castor, anglais d'origine et genevois de naissance...

J'ai dormi jusqu'à Coppet, petite ville et baronie ; dotée d'un beau château, cette terre, la plus considérable de toute la Suisse, appartient à la veuve d'un marchand de Saint-Gall.

Passé à Nyon, l'une des quatre bonnes villes du Pays de Vaud, un peu bicoque cependant ; les trois autres sont Moudon, Morges et Yverdon ; ce titre de bonnes, dont ces quatre petites villes sont décorées, est relatif à certains privilèges en parchemin, dont le plus considérable accordé à leurs bourgeois de pouvoir *giboyer avec arquebuses le long des chemins et sentiers publics* ; privilège qui leur est commun avec tous les gentilshommes du pays possédant *terres seigneuriales*.

Couché à Rolle, joli bourg situé dans une contrée riante appelée la Côte, qui produit de bons vins qui se conservent longtemps.

Le 1^{er} octobre, passé à Morges, petite et bonne ville, fort peuplée, composée de deux rues parallèles, longues, larges et sâles... Ses habitants passent pour avoir la tête un peu chaude.

Arrivé à onze heures à Lausanne, ville fort ancienne ;... elle se distingue par une police admirable (c'était en 1700, *Réd.*) ; on ne saurait rien ajouter à ses judicieux règlements et à la merveilleuse exactitude avec laquelle ils sont observés, grâce à la prudente et infatigable vigilance du magistrat...

Il y a dans cette ville beaucoup de noblesse ou soi-disant telle, plus encore de cette espèce de bourgeoisie qui tient le milieu entre la gentilhommerie et la roture, et qui, par conséquent, participe aux bonnes et aux mauvaises qualités de l'une et de l'autre. Le peuple y est en général insolent, brutal, fainéant, ivrogne.

Lausanne est illustrée d'une espèce d'université, appelée Académie, composée de professeurs très célèbres en langues mortes et autres sciences...

Ce vénérable corps étant établi principalement pour l'instruction des étudiants qui se

destinent au saint ministère — qui la plupart sont gens de village et dont la langue maternelle est le patois du pays, idiome grossier, pesant et stérile — il me paraît qu'il eût été convenable d'y établir un professeur en langue française pour corriger cet accent traînant et somnifère, cette élocution roturière, qui défigure la plupart des prédications de ce pays-là et en éloignent les gens de goût.

Il se fait à Lausanne un prodigieux commerce de vin en détail.

C'est entre Lausanne et Moudon que se passa, dans le coche, une plaisante aventure, trop souvent contée pour que nous la rappelions ici. Reprenons donc notre voyage. La parole est toujours à Gaudard de Chavannes.

Moudon, où nous arrivons à nuit close, est la première des quatre bonnes, et fut la dernière qui se décida à embrasser la réformation, en rechignant, regrettant fort leur saint de bois doré, tout neuf, qui leur avait beaucoup coûté, et qui leur devenait inutile par leur changement; ils le revendirent à quelques écus de perte à une paroisse du canton de Fribourg, sous la réserve expresse qu'ils pourraient le racheter au même prix dans l'espace de dix ans, au cas qu'ils vinssent à reprendre l'ancienne religion...

Diné à Payerne, petite et ancienne ville, renommée pour l'industrie, l'activité, la tempérance et l'opulence de ses habitants. On y montre comme une pièce des plus remarquables :

Un squelette de selle antique
Pendru sous un sombre portique.
Ce respectable monument
Couvrit jadis élégamment
Le mulet d'une dame Berthe,
Reine illustre, fleuve experte,
Qui dans cette ville régnoit
Et sur cet animal filoit.

... Cependant la plupart des savans de Payerne prétendent que cette reine n'a jamais résidé dans leur ville; ils affirment que cette selle a appartenu à Jules-César...

Passé à Avenches, petite ville, autrefois grande; on y voit quantité d'antiquités romaines; il y a quelques années qu'un bourgeois de cette ville ayant déterré dans son verger plusieurs médailles du haut empire, les fit dorer, après les avoir soigneusement nettoyées d'une vilaine rouille verte qui les couvrait, et en fit présent à un seigneur de Berne, son compère et protecteur, qui les reçut agréablement...

Nous voici arrivés à la frontière du Pays de Vaud et au moment de prendre congé de Gaudard de Chavannes, qui continua, à petites journées, son voyage.

Si quelqu'un de nos lecteurs est curieux de continuer avec lui, qu'il se procure un billet, sous forme de l'élégant volume réédité par la librairie Sack, à Lausanne, imprimé par C. Pache-Varidel et ayant pour titre *Voyage de Genève à Londres, par G. D. C., en 1700*. Il ne s'apercevra guère de la longueur du chemin.

A double fond.

L'« Abbaye des Grenadiers » de Lausanne est l'une de nos plus anciennes sociétés de tir; sa fête annuelle, à Sauvabelin, l'une des plus goûtées des Lausannois.

Il y a de cela quelques années, un membre bien connu de cette société — nous croyons qu'il est mort aujourd'hui — s'était signalé au banquet par son appétit tout à fait extraordinaire.

L'après-midi, son épouse monte à Sauvabelin pour prendre sa juste part de la fête: on dansait.

Après un moment de vaines recherches, elle aborde une personne de sa connaissance. — Pardon, monsieur le préfet, pourriez-vous me dire où est mon mari, je ne le vois pas?

— Ah! John? A propos, qu'a-t-il aujourd'hui?... Il n'est pas bien?... Il n'a presque rien mangé au banquet, répond M. le préfet, avec un malicieux sourire.

— Oh! bien, monsieur, ça ne m'étonne pas; il avait bien diné à la maison avant de monter.

Vivent les pommes de Normandie!

Le bon roi Dagobert chevauchait sur une route de Normandie. Un pommier d'une dimension pyramidale arrêta ses regards.

— A qui ce bel arbre? demande-t-il à un paysan.

— A moi, sire.

— Eh bien, mon ami, quand les pommes seront mûres, tu me feras le plaisir de m'en apporter deux.

— Volontiers, sire.

Deux mois après le paysan se présente au palais.

— Sire, je suis le propriétaire du pommier, vous savez bien?...

— Ah! oui... le pommier...

— Je vous apporte les deux pommes que vous m'avez demandées.

— Très bien, mon ami, je rends hommage à ton fidèle souvenir. Sais-tu qu'elles sont magnifiques, ces pommes!

— N'est-ce pas, sire?

— Oui, certainement. Eh bien, nous allons les manger ensemble. Tiens celle-ci.

Et tandis que, sans plus de façon, le roi mordait à belles dents dans la pomme qu'il avait gardée pour lui, le paysan pelait soigneusement la sienne.

— Alors... tu pêles ta pomme?... Mes sujets seraient-ils plus délicats que leur maître?

— Oh! ce n'est pas ça, sire, seulement, il est tombé une de ces pommes quelque part et je ne sais pas laquelle.

On gaillâ dâi z'auto iadzo.

On lâi desâi Gargantua. L'étâi z'u pè Paris quand l'eut déveron sè vingt ans, po recorda on moué d'affèrè pè lè z'écoulè dé la vela, ka son père ne teniâ pas que seiyè on niobet coumeint on en véyiaî tant dein lo temps...

Gargantua passavè sa dzornâ dé la manière que vu vo dere:

Se lèvâvè vé lè n'haorès, quand s'étâi adrai rebedoulâ pè lo lhi, einvortolhi dein son lèvet et que s'étâi frotta lè ge onna bouna vouarba. Ci lulu traovâve, coumeint lo rai David, que ne falliâ pas sé léva traou dè boun'haôra: « En vain vous vous levez avant le jour... »

Quand l'étâi frou dâo lhi, sè vetivè bin adrai, sé pegnivè avoué lè cheint dan dé la man, allèvâ à la garde-robe, cratchivè, tous-sottâvè, éternuâvè et sè motchivè su lè mandzè dè son broustou.

Apri cein, dedjonnâvè avoué dâi tripès, onna dzambetta dè caïon et quoquè assiettaïès dè sepa ai pai. Bévessai rudo, vo paudè peinsâ... Son maïdzo arâi vollu que prignè on bocon d'exercice dévânt que dé bâffra de la sorta, mà Gargantua lai repliquâve: « Melebaugro! Ne mè su-io pas prau dèmanâ pè lo lhi! iè fé six ao sa tor, déso mon lèvet, dévânt que de mè lévâ, n'è-te pas prau?... Lo papa Alexandro fasâi coumeint mè et l'a vécu tant qu'à sa moo, n'y a pas à dénani! Et mon père m'a

adi de que né pas lo tot dè bin baire, faut baire lo matin...

» Lever matin n'est pas bonheur,

» Boire matin est le meilleur. »

Enfin, sè mettâi à trabilia et baffravè, m'n'amî, falliâi vère: Coumeincive par quoquè dozannès dè djambons, dâi lingués dè bâo, dâi z'atriaux et dâi sâocesses; ein mimo temps, quatro yalets lâi einfattâvont dein lo mor, sein botsi, dè la moutarda ein vâoutou, ein vouaïque! Bévessai ein apri quoquè bou-nès botolhiès de vin vilho, po sè dègadzi lè rognons; agaffâvè dâi ruti, dâo fèdzo dè vau, et ne se què encora. Ne bôtivè de rupa que quand cheintâi lo veintro prêt à châotâ. Po lo baire, on n'ein veyiâi jamè lo bet, et desâi que falliâi bâire tant que la lisière dâi babouchès gonelliâi d'un demi pi.

Tot parâi, lo bougro étâi solido et vi qu'on étâiuru. Tè maniève lo sabro, la baionnette, lo cutti, mi que quoui que sai; allèvâ à l'affût dâo renâ, dau petou et dè totè lè bête dâi bou. Fasâi la lotta, gambadâvè, sè tortollivè, dzevatâvè dein l'ighe coumeint on pesson, fasâi la pice drâte dein lè ru, cambâvè lè z'adzes, grimpâvè contre lè murets, dècheindâi âo fin fond dâo lè, menâvè lè liquettiè assebin que Guillaume-Té.

E.-C. THOU.

Théâtre de chez nous. — La saynète vaudoise, **Le mariage de Jean-Pierre**, de notre collaborateur, Pierre d'Antan, est en vente, au prix de 75 centimes; fr. 2,50 pour cinq exemplaires.

S'adresser, par carte postale, au Bureau du *Conteur*, rue Centrale, 6, Lausanne, ou à l'imprimerie Guilloud-Howard, place St-Laurent.

Passé-temps.

La solution de notre problème du 22 octobre est: La personne a gagné 2 francs, après en avoir exposé au total fr. 2046.

On nous a reproché à plusieurs reprises que nous nous moquions des connaissances arithmétiques de nos lecteurs, en leur proposant des problèmes trop faciles à résoudre. Eh bien, pour le problème ci-dessus, le nombre des réponses justes n'est que de 15. — La prime est échue à M. Georges Deprez, place Chauderon, Lausanne.

Voici un nouveau problème, proposé par M. P. B.; il est un peu plus difficile. Espérons donc qu'il y aura aussi plus de réponses justes.

La différence entre deux nombres est 750; le quotient de ces deux nombres étant 7, quels sont-ils?

Tout lecteur du « Conteur » a droit au tirage au sort pour la prime.

Deux raisons justifiaient l'affluence tout particulièrement grande du public, jeudi, au Théâtre. On jouait *Le monde où l'on s'ennuie*, de Pailleron, l'une des pièces les plus élégamment écrites, les plus spirituelles du répertoire, et M. *Darcourt*, que sa santé avait quelque temps éloigné de la scène, y faisait sa rentrée. Toutes les places étaient prises, de l'orchestre au paradis. Soirée superbe à tous égards. Mardi, deuxième représentation, pour laquelle déjà s'arrêtent les billets. Demain, dimanche, **Le Vertige**, 4 actes de Michel Provins; *Edgard et sa bonne*, 1 acte de Labiche et Michel.

Kursaal. — L'excellente troupe italienne de ballet, que nous applaudissons depuis deux semaines, nous reste encore huit jours. C'est le spectacle le plus gracieux qu'on puisse voir et le plus brillant aussi, par la richesse des décors, des costumes et de l'éclairage. Le nouveau scénario de ballet est intitulé *La fête des bois*. Avec cela, un numéro sensationnel: *La Guescha dans les flammes*. — Les représentations de « Confections pour dames et messieurs » sont heureusement et à jamais terminées. « Que voulez-vous, nous a dit M. Rey, au sujet de cette pièce, on a quelquefois la main malheureuse. J'ouvrirai mieux l'œil, désormais. »

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.